

Facture de tutorat : une ligne par séance

Chaque ligne donne la date, l'élève, la matière et les minutes : le parent voit ce qu'il paie sans avoir à le demander. Les montants ci-dessous sont un exemple.

DE

FACTURÉ À

Nom de votre centre

Nom du parent ou du tuteur légal

Rue, ville, code postal

NUMÉRO DE FACTURE

NUMÉROS DE TPS / TVQ

2026-001

Seulement si vous êtes inscrit

DATE DE LA FACTURE · ÉCHÉANCE

Date	Élève	Matière ou service	Minutes	Taux horaire	Montant
2026-10-06	Élève A	Mathématiques, 3e secondaire	60	55,00 \$	55,00 \$
2026-10-13	Élève A	Mathématiques, 3e secondaire	60	55,00 \$	55,00 \$
2026-10-15	Élève B	Français, 6e année	45	55,00 \$	41,25 \$
Sous-total					151,25 \$
TPS (5 %), seulement si vous la percevez					0,00 \$
TVQ (9,975 %), seulement si vous la percevez					0,00 \$
Total					151,25 \$
Déjà payé					0,00 \$
Solde à payer					151,25 \$

POUR PAYER

Virement Interac à [votre courriel], avec le numéro de facture en message. Ou par carte, avec votre lien de paiement.

Les taxes. Le tutorat lié aux cours du primaire ou du secondaire d'un élève est généralement exonéré de la TPS/TVH et, au Québec, de la TVQ. Laissez les lignes de taxes à zéro, sauf si vous les percevez.